DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LE GÉNÉRAL

MOREAU,

AU TRIBUNAL CRIMINEL SPÉCIAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

A PARIS,

Chez LEBOUR, Libraire-Géographe, Palais du Tribunat,
Galeries de Bois, n°. 229.

DISCOURS

PRONONCE

PAR LE GÉNÉRAL MOREAU,

AU TRIBUNAL CRIMINEL SPÉCIAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

MESSIEURS,

En me présentant devant vous, je demande à être entendu un instant moi-même. Ma confiance dans les Défenseurs que j'ai choisis, est entière : je leur ai livré sans réserve le soin de défendre mon innocence : ce n'est que par leur voix que je veux parler à la Justice; mais je sens le besoin de parler moi-même, et à vous, et à la Nation.

Des circonstances malheureuses produites par le hasard, ou préparées par la haine, peuvent obscurcir quelques instans de la vie du plus honnête homme. Avec beaucoup d'adresse, un criminel peut éloigner de lui, et les soupçons, et les preuves de ses crimes; une vie entière est toujours le plus sûr témoignage contre ou en faveur d'un accusé. C'est donc ma vie entière que j'oppose aux accusateurs qui me poursuivent. Elle a été assez publique pour être connue. Je n'en rappellerai que quelques époques, et les témoins que j'invoquerai sont le Peuple Français, et les Peuples que la France a vaincus.

J'étois voué à l'étude des Lois au commencement de cette révolution qui devoit fonder la liberté du Peuple Français. Elle changea la destination de ma vie; je la vouai aux armes : je n'allai pas me placer parmi les Soldats de la liberté par ambition; j'embrassai l'état militaire par respect pour les droits de la Nation : je devins guerrier, parce que j'étois Citoyen.

Je portai ce caractère sous les drapeaux, je l'y ai toujours conservé. Plus j'aimois la liberté, plus je fus soumis à la discipline.

J'avançai assez rapidement, mais toujours de grade en grade, et sans en franchir aucun, toujours en servant la Patrie, jamais en flattant les Comités. Parvenu au commandement en chef, lorsque la victoire nous faisoit avancer au milieu des Nations ennemies, je ne m'appliquai pas moins à leur faire respecter le caractère du Peuple Français, qu'à leur faire redouter ses armes. La guerre sous mes ordres ne fut un fléau que sur les champs de bataille. Du milieu même de leurs campagnes ravagées, plus d'une fois les Nations et les Puissances ennemies m'ont rendu ce témoignage. Cette conduite, je la croyois aussi propre que nos victoires à faire des conquêtes à la France.

Dans le temps même où les maximes contraires sembloient prévaloir dans les Comités du Gouvernement, cette conduite ne suscita contre moi ni calomnie ni persécution. Aucun nuage ne s'éleva jamais autour de ce que j'avois acquis de gloire militaire, jusqu'à cette trop fameuse journée du 18 Fructidor : ceux qui firent éclater cette journée avec tant de rapidité, me reprochèrent d'avoir été trop lent à dénoncer un homme dans lequel je ne pouvois voir qu'un frère d'armes, jusqu'au moment où l'évidence des faits et des preuves me feroit voir qu'il étoit accusé par la vérité, et non par d'injustes soupçons. Le Directoire, qui seul connoissoit assez bien les circonstances de ma conduite pour la bien juger, et qui, on ne l'ignore point, ne pouvoit pas être disposé à me juger avec indulgence, déclara hautement combien il me trou-

voit irréprochable; il me donna de l'emploi : le poste n'étoit pas brillant; il ne tarda pas à le devenir.

J'ose croire que la nation n'a point oublié combien je m'en montrai digne; elle n'a point oublié avec quel dévouement facile on me vit combattre en Italie dans des postes subordonnés; elle n'a point oublié comment je fus reporté au commandement en chef par les revers de nos armées, et renommé général en quelque sorte par nos malheurs; elle se souvient comment deux fois je recomposai l'armée des débris de celles qui avoient été dispersées; et comment, après l'avoir remise deux fois en état de tenir tête aux Russes et à l'Autriche, j'en déposai deux fois le commandement pour aller en prendre un d'une plus grande confiance.

Je n'étois pas, à cette époque de ma vie, plus républicain que dans toutes les autres; je le parus davantage. Je vis se porter sur moi, d'une manière plus particulière, les regards et la confiance de ceux qui étoient en possession d'imprimer de nouveaux mouvemens et de nouvelles directions à la République. On me proposa, c'est un fait connu, de me mettre à la tête d'une journée à-peu-près semblable à celle du 18 brumaire. Mon ambition, si j'en avois eu beaucoup, pouvoit facilement ou se couvrir de toutes les apparences, ou s'honorer même de tous les sentimens de l'amour de la patrie.

La proposition m'étoit faite par des hommes célèbres dans la révolution par leur patriotisme, et dans nos assemblées nationales par leurs talens; je la refusai; je me croyois fait pour commander aux armées, et ne voulois point commander à la république.

C'etoit assez bien prouver, ce me semble, que si j'avois une ambition, ce n'étoit point celle de l'autorité et de la puissance : bientôt après je le prouvai mieux encore.

Le 18 brumaire arriva, et j'étois à Paris. Cette révolution, provoquée par d'autres que par moi, ne pouvoit alarmer ma conscience. Dirigée par un homme environné d'une grande gloire, elle pouvoit me

faire espérer d'heureux résultats. J'y entrai pour la seconder, tandis que d'autres partis me pressoient de me mettre à leur tête pour la combattre. Je reçus dans Paris les ordres du général Bonaparte. En les faisant exécuter, je concourus à l'élever à ce haut degré de puissance que les circonstances rendoient nécessaires.

Lorsque quelque temps après, il m'offrit le commandement en chef de l'armée du Rhin, je l'acceptai de lui avec autant de dévouement que des mains de la République elle-même. Jamais mes succès militaires ne furent plus rapides, plus nombreux, plus décisifs qu'à cette époque où leur éclat se répandoit sur le gouvernement qui m'accuse.

Au retour de tant de succès, dont le plus grand de tous étoit d'avoir assuré d'une manière efficace, la paix du continent, le soldat entendoit les cris éclatans de la reconnoissance nationale.

Quel moment pour conspirer, si un tel dessein avoit pu jamais entrer dans mon âme! On connoit le dévouement des armées pour les chefs qu'elles aiment et qui viennent de les faire marcher de victoire en victoire : un ambitieux, un conspirateur, auroit-il laissé échapper l'occasion où, à la tête d'une armée de cent mille homme tant de fois triomphante, il rentroit au milieu d'une nation encore agitée, et toujours inquiète pour ses principes et pour leur durée ?

Je ne songeai qu'à licencier l'armée, et je rentrai dans le repos de la vie civile.

Dans ce repos qui n'étoit pas sans gloire, je jouissois sans doute de mes honneurs, de ces honneurs qu'il n'est pas dans la puissance humaine de m'arracher, du souvenir de mes actions, du témoignage de ma conscience, de l'estime de mes compatriotes et des étrangers, et s'il faut le dire, du flatteur et doux pressentiment de la postérité.

Je jouissois d'une fortune qui n'étoit grande que parce que mes désirs n'étoient pas immenses, et qui ne faisoit aucun reproche à ma conscience. Je jouissois de mon traitement de retraite. Sûrement j'étois

content de mon sort, moi qui jamais n'enviai le sort de personne. Ma famille et des amis d'autant plus précieux que n'ayant plus rien à espérer de mon crédit et de ma fortune, ils ne pouvoient rester attachés qu'à moi seul. Tous ces biens, les seuls auxquels j'aie pu jamais attacher un grand prix, remplissoient mon âme toute entière, et ne pouvoient plus y laisser entrer ni un vœu, ni une ambition; se seroit-elle ouverte à des projets criminels ?

Elle étoit si bien connue cette situation de mon âme, elle étoit si bien garantie par l'éloignement où je me tenois de toutes les routes de l'ambition, que depuis la victoire de Hohenlinden jusqu'à mon arrestation, mes ennemis n'ont jamais pu ni me trouver ni me chercher d'autre crime que la liberté de mes discours : mes discours..... ils ont été souvent favorables aux opérations du Gouvernement; et si quelquefois ils ne l'ont pas été, pouvois-je donc croire que cette liberté fût un crime chez un peuple qui avoit tant de fois décrété celle de la pensée, celle de la parole, celle de la presse, et qui en avoit beaucoup joui sous les rois même.

Je le confesse, né avec une grande franchise de caractère, je n'ai pu perdre cet attribut de la contrée de la France où j'ai reçu le jour, ni dans les camps, où tout lui donne un nouvel essor, ni dans la révolution, qui l'a toujours proclamé comme une vertu de l'homme, et comme un devoir du citoyen. Mais ceux qui conspirent blâment-ils si hautement ce qu'ils n'approuvent pas ? Tant de franchise ne se concilie guère avec les mystères et les attentats de la politique.

Si j'avois voulu concevoir et suivre des plans de conspiration, j'aurois dissimulé mes sentimens, et sollicité tous les emplois qui m'auroient replacé au milieu des forces de la nation.

Pour me tracer cette marche, au défaut d'un génie politique que je n'eus jamais, j'avois des exemples sus de tout le monde, et rendus imposans par des succès. Je savois bien peut-être que Monck ne s'étoit

pas éloigné des armées lorsqu'il avoit voulu conspirer, et que Cassius et Brutus s'étoient approchés du cœur de César pour le percer.

MAGISTRATS, je n'ai plus rien à vous dire. tel a été mon caractère, telle a été ma vie entière. Je proteste à la face du ciel et des hommes de l'innocence et de l'intégrité de ma conduite : vous savez vos devoirs, la France vous écoute, l'Europe vous contemple, et la postérité vous attend.

LE GÉNÉRAL **MOREAU**.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE CLOUSIER,
RUE SAINT-JACQUES, N°. 30.